

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGRE & BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne !

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Octobre 1876.

Demain, jour de la Toussaint,
l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

RENTRÉE DES CHAMBRES.

Versailles, 30 octobre 1876.

Séant. — A 2 heures 1/2, la séance est ou-
verte. Le président donne lecture du décret
en vertu duquel a lieu la présente session
extraordinaire de 1876. Le procès-verbal de
la dernière séance est lu et adopté sans ré-
clamation. Plusieurs sénateurs s'excusent
de ne pouvoir assister aux premières séan-
ces. D'autres demandent des congés : des ma-
ladis, sans doute. M. Dufaure est proclamé
sénateur inamovible ; on procède au tirage
au sort des bureaux, selon le procédé mé-
canique de M. Tamisier qui exécute en deux
minutes cette opération qui autrefois prenait
deux heures.

M. l'amiral Pothuau, président de la com-
mission chargée d'examiner le projet de loi
sur l'administration militaire, demande que
ce projet vienne lundi en discussion, après
que la commission aura entendu le nouveau
ministre de la guerre. Adopté.

M. de Parieu demande que la commission
annuelle des chemins de fer soit nommée
lundi.

M. Calmon objecte que cette commission
ne peut être nommée qu'en session ordinaire.
La proposition de M. de Parieu est rejetée.
Le Sénat s'ajourne à lundi pour la forma-
tion des bureaux. La séance est levée à 2
heures 45.

Chambre des députés. — La séance est ou-
verte à 3 heures. 250 députés environ sont
présents dans la salle. MM. de Marcère,
Decazes, Fourrignon, Faye et Léon Say sont
au banc du gouvernement.

M. Grévy ouvre la séance en donnant lec-
ture du décret de convocation des Chambres.
Aux termes de l'article 41 de la Constitu-
tion, il n'y a pas lieu à renouveler le bu-
reau.

Après le tirage au sort des bureaux, M.
Tirard dépose un rapport sur la fabrication
des allumettes.

M. Cochery, au nom de la commission
du budget, propose la mise à l'ordre du
jour des différents budgets, tels que nous les
avons publiés. Adopté.

M. Lisbonne, rapporteur de la commis-
sion des grâces, demande la mise en tête de
l'ordre du jour de la proposition Gatinéau.

M. Gambetta : A vendredi la prochaine
séance.

M. Lisbonne : Je demande donc la dis-
cussion à vendredi.

Cette date est adoptée sans discussion.

QUELQUES MOTS SUR L'ALGÉRIE

A PROPOS DES INCENDIES RÉCENTS.

Depuis deux mois environ, nos posses-
sions d'Algérie sont désolées par de nom-
breux incendies de forêts. Cette coïncidence
de sinistres avec les événements d'Orient
n'est pas sans faire surgir cette pensée que le
fanatisme musulman pourrait bien allumer
ces incendies. A cette occasion, l'Union pu-
blie les réflexions suivantes :

« C'est avec raison que la presse s'est émue
à la nouvelle des incendies qui portent la
désolation dans la plus belle et la plus im-
portante de nos colonies.

« L'Algérie, qui, on peut le dire, était le
grenier de Rome, au temps des Césars, par
la variété et l'abondance de ses récoltes, est
appelée, dans un avenir très-prochain, à
pourvoir, pendant les mauvaises années de
la France, à l'insuffisance des produits né-
cessaires à son existence.

« Elle réunit toutes les productions de la
zone torride et celles des régions les plus

tempérées ; quand son sol si fertile aura été
mis en valeur par l'exploitation d'agricul-
teurs laborieux et expérimentés, notre colo-
nie répondra à tous les besoins, tant par ses
richesses végétales que minérales.

« La colonisation, depuis quelques an-
nées, a semblé prendre un nouvel élan, mais
elle est encore loin d'être satisfaisante ; bien
des terres d'une fertilité extraordinaire res-
tent incultes faute de bras.

« Quoique se trouvant placée en quelque
sorte aux portes de la France, l'Algérie n'est
pas connue, et beaucoup de colons poussés
par l'émigration vont plutôt s'établir sur le
nouveau continent, malgré les difficultés
d'un voyage long et périlleux, et souvent, en
arrivant sur les terrains concédés, d'un cli-
mat insalubre et mortel. La colonisation al-
gérienne ne présente aucun de ces inconvé-
nients, et cependant l'immigration laisse
beaucoup à désirer.

« La température est à peu près la même
que celle de l'Italie et la végétation y est ad-
mirable ; la nature semble ne pouvoir s'y
lasser d'y produire. Dans les plaines, on
voit croître, au milieu de tant de produits
divers, des arbres incultes tels que l'olivier,
l'amandier, le palmier, l'oranger, le grena-
dier, etc., etc., qui exhalent pendant l'été
un suave parfum et communiquent sous
les rayons brûlants du soleil une fraîcheur
qui favorise la végétation et la fécondité du
sol.

« Les côtes sont couvertes de bois magni-
fiques, et les riches forêts qui semblent atti-
rer tout particulièrement la malveillance des
Arabes s'étendent sur une superficie de plus
de 900,000 hectares. Parmi les essences si
variées, on remarque le chêne-liège, le
chêne-vert, le frêne, le thuya, le cyprès, le
tamarin, etc., etc. ; toutes les essences, en un
mot, recherchées par le commerce et l'indus-
trie ; plusieurs de ces bois peuvent être em-
ployés, avec un certain succès, dans les
constructions maritimes, dans la menuiserie
et l'ébénisterie. Aussi, il est navrant de voir
ces fanatiques indigènes poursuivre avec un
acharnement calculé leurs exploits de des-
truction et assouvir sur la matière l'impla-

cable ressentiment dont ils sont animés con-
tre leur vainqueur.

« Sans rechercher les causes qui, en ce
moment, poussent les Arabes à livrer aux
flammes la richesse et l'ornement de nos
fertiles possessions algériennes, nous pou-
vons, cependant, pressentir que les événe-
ments d'Orient ont exercé une certaine in-
fluence sur les desseins pervers de ces dignes
disciples de Mahomet.

« Si l'envoyé d'Allah avait mission d'é-
tablir sa doctrine par le fer et le feu, les
Arabes, à son exemple, s'évertuent à chas-
ser du sol africain les *roumis*, comme ils
disent, et les infidèles, en employant les
mêmes moyens.

« Depuis le jour mémorable où, sous la
conduite du général de Bourmont, comman-
dant en chef l'expédition française, la capi-
tale de l'Algérie tomba au pouvoir de la
France et où le dey d'Alger et les Turcs du-
rent abandonner cette terre chérie où ils
avaient été implantés par les exploits triste-
ment célèbres de piraterie d'Arroudj Barbe-
rousse, les Arabes n'ont cessé de s'insurger
en toute occasion pour s'affranchir du joug,
pourant si léger, que la France leur a im-
posé. Le fer, jusqu'à ce jour, est resté im-
puissant entre leurs mains barbares ; ils ont
recours maintenant au feu, comme s'ils vou-
laient réduire en cendres le sol qu'ils ne peu-
vent reconquérir par la force.

« Les sectateurs du Coran ont en horreur
les peuples civilisés qui voudraient les arra-
cher à leur fanatisme. Ils ne voient en eux
que des infidèles et des ennemis de leur li-
berté et de leur bonheur. Ils nourrissent au
fond du cœur ce sentiment inébranlable de
haine et de vengeance qui les éloigne de
toute espèce de progrès et leur fait perdre
même le goût du travail et des choses les
plus nécessaires aux usages de la vie.

« Leurs mœurs presque sauvages au mi-
lieu de peuples civilisés les contraignent à
vivre dans l'isolement et, soutenus par la
protection d'Allah et de Mahomet, son pro-
phète, ils se bercent dans l'espérance chi-
mérique de reconquérir leur ancienne indé-
pendance.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA VIE DU MATELOT.

(Suite.)

Robert, le bras convulsivement lié aux étais d'un
hauban, venait d'avancer l'autre main pour saisir
la mousse *Cricri* qu'une vague lui avait jeté.

Celui-ci s'accrocha à la corde d'un cabillot qui
se trouvait à sa portée, se retourna, et reconnut
le jeune matelot.

— Eh bien, en voilà une danse à grand orches-
tre, *Commandant* ! s'écria-t-il avec cette gaieté rail-
leuse que rien ne pouvait lui ôter. Vous vous plai-
gnez l'autre jour de n'avoir jamais vu de *grain
blanc* ; le grand saint Nicolas a eu la chose de vous
en envoyer un pour votre instruction.

— Heureusement que maître *Lartigot* veillait au
bossior.

— Oui, oui, *Chinchilla* ne se laisse pas faire
au même par ce vieux gredin d'Océan ; c'est une
ancienne connaissance, et il s'en défie.

— Il me semble que le vent diminue.

— Voilà l'horizon qui s'ouvre.

— Alors le grain est passé.

— A preuve que j'entends le sifflet des maîtres...
Mais voyez donc, que d'étais en pantène ! Nous
allons avoir joliment des reprises à faire à l'habit
du *Tonnant*.

Robert quitta le hauban auquel il s'était accro-
ché, afin d'obéir aux sifflets de commandement, et
courut vers le grand mât en cherchant un point
d'appui à toutes les manœuvres.

Cricri voulut le suivre ; mais, au moment où il
s'élançait vers l'affût d'une canonade pour s'y rete-
nir, un dernier *paquet de mer* tomba lourdement
sur le pont, et le balayant dans sa largeur, en-
leva le mousse avec les débris dispersés et l'em-
porta brusquement par dessus le bord.

Robert poussa un cri :

— Un homme à la mer !

— Un homme à la mer ! Un homme à la mer !

répétèrent, de proche en proche, toutes les voix.

A cet appel lugubre, les sifflets se turent.

— La barre dessous ! cria l'officier.

L'équipage entier s'était précipité vers les bas-
tingages, et les bouées avaient été lancées dans le
sillage du vaisseau, qui, obéissant au gouvernail,
commençait à décrire une courbe pour se mettre
en travers.

— Amène le canot de sauvetage ! répéta la même
voix de commandement.

L'ordre fut exécuté avec la promptitude et la

hardiesse que cette fraternité de la vie de mer peut
seule donner.

Robert s'était précipité l'un des premiers dans
l'embarcation ; celle-ci se détacha bientôt du *Ton-
nant*, et s'éloigna emportée par les flots.

Bien que l'orage eût passé presque aussi rapide-
ment qu'il était venu, la mer avait conservé son
agitation et élevait ses vagues à la hauteur des
hunes du vaisseau.

Le canot, tour à tour conduit sur leur sommet
et au fond de leurs gouffres, paraissait et disparaî-
ssait alternativement.

Les cris, les signes des matelots étagés le long
des haubans et dans les hunes le suivaient de loin ;
chacun cherchait à lui indiquer la direction des
bouées, dont on voyait les drapeaux flotter, par
instants, sur la cime des vagues.

Enfin un point noir apparut sur l'une de ces
bouées ; le canot l'a aperçu, il se dirige vers lui ;
un cri s'éleva de tous les points du navire :

— C'est lui ! il est sauvé !

Un quart d'heure après, l'embarcation flottait
sous le *Tonnant*, et *Cricri*, s'affalant lui-même le
long d'une corde, tombait au milieu des matelots
réjouis, dans l'attitude d'un chien mouillé qui se
secoue.

— Un simple bain de pied prolongé jusqu'aux
oreilles, dit-il avec une grimace.

— Et que tu aurais pris par dessus la tête, sans

Robert, fit observer *Ferrou* ; c'est lui qui a reconnu
ta face de sapajou sur la bouée.

— Ce qui prouve que le *Commandant* peut lire
sans lunettes, ajouta *Cricri*, dont la reconnais-
sance même prenait la forme grotesque ; mais c'est
un service qui ne s'oublie pas : ça restera écrit là,
dans le *casernet* du dedans.

Cependant le *Tonnant* s'était remis sous voiles et
avait repris sa route.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans nouvel inci-
dent.

Les précautions semblaient seulement redoubler
à mesure qu'on s'enfonçait dans la mer des Indes ;
deux ou trois fois le commandant avait fait changer
de route, comme s'il eût cherché quelque chose qui
lui échappait.

Des bruits de guerre commençaient à courir
parmi l'équipage, sans que l'on pût dire qui les
avait répandus.

On prétendait que le *Tonnant* avait été envoyé
pour avertir la station française des Indes et la ren-
forcer ; les dépêches ouvertes à la hauteur du cap
de Bonne-Espérance lui ordonnaient de courir sus
à tous les Anglais qu'il trouverait sur sa route, de
brûler leurs navires de commerce et d'amariner
leurs navires de guerre.

(La suite au prochain numéro.)

» Nous assistons, à cette heure, au spectacle de la lutte engagée entre le fanatisme et la civilisation.

» L'empire ottoman est sur le penchant de sa ruine, et les musulmans commencent à comprendre que leur situation est fortement compromise. Sans s'effrayer outre mesure du danger qui les menace et dont ils ne prévoient pas toutes les conséquences, ils s'aperçoivent, cependant, que l'Europe est fatiguée de tolérer leur barbarie et les atrocités que leur aveugle fanatisme leur fait commettre. C'est afin de se mettre à l'abri de toutes les éventualités que l'avenir leur prépare qu'ils commencent leur croisade inhumaine contre les chrétiens et se livrent avec acharnement à tous les actes de vandalisme et à tous les excès qui dénotent un peuple inculte et sans dignité.

» Le mot d'ordre pour rallier sous la bannière du Croissant tous les vrais croyants est-il parti de Constantinople? Le signal de la guerre sainte a-t-il ranimé toutes les haines assoupies et s'est-il fait entendre jusqu'aux extrémités des possessions de l'Islam? Ou bien les Arabes se livrent-ils spontanément à ces actes de violences auxquels nos colons algériens sont habitués et qui se renouvellent tous les deux ou trois ans?

» Ces deux hypothèses sont également admissibles.

» Chaque fois, on le sait, qu'un marabout ambitieux ou un chef audacieux fait briller aux yeux crédules de ses frères le rêve de l'indépendance de leur pays, tous ces exaltés viennent sans discernement se ranger sous l'étendard de la rébellion. Ces insurrections partielles sont, heureusement, bien vite étouffées, pour peu que le gouvernement général de l'Algérie prenne les mesures nécessaires.

» Les musulmans sont passionnément épris du merveilleux, et il arrive fréquemment qu'en débitant, pendant ses visites dans les tribus, les fables les plus absurdes, le premier aventurier venu parvient à exercer une grande influence sur ces esprits simples et superstitieux. Tout le monde sait qu'en usant de ce stratagème le marabout Mahi-Eddin réussit à faire élire son fils Abdel-Kader chef suprême, bien que celui-ci ne fût âgé que de vingt ans. On connaît aussi l'usage qu'Abdel-Kader fit de son commandement.

» Malgré toutes les concessions dont le gouvernement les a gratifiés, malgré tous les ménagements et toute la sollicitude dont on les entoure et les sages réglemens qui ont été introduits dans l'administration indigène, les Arabes qui détestent nos usages, et principalement notre religion, ne laisseront que très-difficilement pénétrer chez eux les bienfaits de la civilisation.

» Leurs mœurs sont respectées, ils possèdent le libre exercice de leur culte, ils jouissent en un mot de toutes les libertés compatibles avec la sécurité de notre domination, et cependant, loin de témoigner la moindre reconnaissance, ils forment, au contraire, dans le silence, les projets les plus hostiles et les plus pervers.

» En 1874, pendant que notre malheureuse armée d'Afrique était occupée en France à disputer le sol national à l'envahisseur, les Arabes résolurent de mettre à profit cette occasion pour nous expulser de l'Algérie. Jamais insurrection ne fut mieux combinée et n'éclata dans un moment aussi critique. Notre colonie était dépourvue de troupes et nos villes se trouvaient sans défenseurs. De tous côtés, comme obéissant à un même signal, les Arabes, abandonnant leurs tribus, se mettaient en campagne, en laissant sur leur passage les traces de leur barbarie : le feu, le pillage et la mort.

» Il fallut que nos colons se fissent soldats, et l'on dut organiser à la hâte des moyens de défense insuffisants. Cette situation critique n'eut, par bonheur, qu'une courte durée; l'armistice, bientôt suivi de la paix entre la France et la Prusse, facilita l'envoi de puissants renforts de la mère-patrie. Les progrès de cette formidable insurrection purent donc être arrêtés, mais non sans qu'elle eût causé de grands dommages à notre belle colonie.

» La mesure prise alors par le gouvernement, et par laquelle tous les biens domaniaux des tribus ayant pris part à la révolte furent frappés de séquestre, permet aujourd'hui de disposer en faveur des colons qui désiraient aller s'établir en Algérie de nombreuses terres, en parties défrichées et d'une fertilité extraordinaire.

» Or, quoique les indigènes dépossédés aient reçu des compensations sur d'autres

terrains, situés en dehors du périmètre livré à la colonisation, cette mesure n'en a pas moins provoqué parmi eux de profonds mécontentements.

» Ils se sont vus tout à coup obligés d'abandonner leur foyer domestique, le sol natal auquel ils sont si attachés et les tombeaux de leurs ancêtres, pour aller s'établir sur des terres où ils se considèrent comme exilés, et qui ne parlent pas à leurs affections.

» Ceux qui, comme nous, ont vu de près les Arabes et ont pu étudier leurs traditions, leurs mœurs et leurs passions nationales, s'expliqueront l'empressement que mettent ces fanatiques sectateurs du Coran à profiter des conjonctures présentes pour satisfaire les sentiments de haine qu'ils nourrissent contre leurs vainqueurs, et pour tirer vengeance d'une déposition qu'ils ne pardonneront jamais.

» Les incendies dont on parle ne sont peut-être que le prodrome d'autres plus graves encore, et nous espérons que le gouvernement de l'Algérie se tiendra sur ses gardes pour prévenir le retour de ce qui s'est passé en 1874.

Chronique générale.

La commission générale du budget s'est réunie, afin d'entendre M. le ministre des finances. Cette séance a duré depuis deux heures jusqu'à cinq heures.

M. Léon Say a donné quelques satisfactions de détail à M. Gambetta; mais, en définitive, il a repoussé, soit comme inopportunes, soit comme mauvaises ou dangereuses en soi, la plupart et les plus importantes des « réformes » recommandées par l'ancien dictateur : c'est une justice que nous lui devons.

» Il y a un point, dit le compte rendu, sur lequel M. Léon Say est d'accord avec M. Gambetta : c'est que les impôts sont bien lourds, qu'ils nuisent au développement de la richesse publique, et qu'il faut chercher constamment les moyens de revenir à une situation plus normale. » Voilà une concession qui n'a pas dû lui coûter beaucoup; il est en effet, à cet égard, d'accord non-seulement avec M. Gambetta, mais avec le public tout entier, on peut l'affirmer sans crainte de démenti.

Toutefois, M. le ministre des finances se demande aussitôt si le meilleur moyen de revenir à une situation normale « est de changer les bases de notre système financier par une transformation générale de nos impôts les plus importants. » Il n'a pas de peine à démontrer que ce serait là au contraire la pire des solutions.

On n'a donc, ajoute-t-il, à choisir, pour arriver à la réduction des impôts, qu'entre deux procédés. Il faut ou diminuer les dépenses, ou utiliser à cette fin les plus-values, à mesure qu'elles se produisent. A quoi bon discuter le premier, dont l'emploi est évidemment impossible dans les conjonctures présentes? Reste l'application des plus-values de recettes au dégrèvement successif des taxes.

A ce propos, le ministre s'est appliqué à dissiper les illusions qu'une partie du public avait pu se faire jusqu'ici relativement au chiffre réel des augmentations de recettes réalisées au cours du présent exercice, illusions que la presse officieuse n'a pas peu contribué à propager. Une vingtaine de millions, tout au plus, forment la « plus-value normale » des produits des impôts indirects pour les neuf mois écoulés de l'exercice 1876. L'excédant du produit sur les prévisions est pourtant de 107 millions, mais ce résultat est dû à ce que les évaluations pour 1875 et pour 1876 ont été établies sur les résultats des années 1873 et 1874, lesquelles n'ont pu profiter de la « valeur totale et définitive » des impôts qui venaient d'être créés.

Quel sera l'emploi de ces 20 millions? M. Léon Say est d'avis de commencer par dégrever l'industrie et le commerce avant de songer à diminuer les impôts de consommation. Il sera, sans doute, vivement attaqué, à cette occasion, par l'école démocratique; on ne saurait néanmoins méconnaître la justesse des observations qu'il a présentées pour justifier cette manière d'agir, et surtout la valeur des arguments par lesquels il a défendu la légitimité des impôts indirects contre les partisans exclusifs des contributions directes et de l'impôt sur le revenu.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'occupe de l'abolition de l'impôt sur la petite vitesse, de l'impôt sur les savons et du droit d'entrée sur les huiles. Il prépare aussi la réforme télégraphique et la réforme postale; le projet relatif à la première sera déposé dans quelques jours. La seconde sera proposée si les excédants de l'exercice 1876 peuvent fournir les 48 millions nécessaires. L'abolition ou la réforme de l'impôt sur les savons et les huiles sera comprise, on l'espère du moins, dans le budget de 1878.

Quant à l'impôt sur les transports par la petite vitesse, la suppression en est renvoyée à l'époque de la conversion. Est-ce un renvoi aux calendes grecques? L'expression ne serait pas suffisamment respectueuse. Cependant le ministre n'a rien négligé pour faire bien comprendre l'impossibilité de déterminer l'époque où la conversion sera opérée. Ce deuxième avertissement public causera-t-il à la Bourse la même émotion que le premier?

Telles sont les réformes financières dont M. Gambetta et ses amis devront actuellement se contenter.

Pour ce qui est d'un impôt sur la Rente, on leur ôte tout espoir de le voir établi par d'autres mains que les leurs.

L'impôt sur la Rente violerait les engagements pris à l'égard des souscripteurs, et il équivaldrait d'ailleurs à une réduction pure et simple. C'est ce qui a été objecté cent fois à ceux qui recommandent l'adoption de cette mesure; c'est ce que le ministre leur a répété.

M. Gambetta n'obtient-il pas plus de succès, relativement à l'impôt foncier? On va séparer sur les états les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Ce travail « rétrécira singulièrement, a dit le ministre, la difficulté de la péréquation » projetée. Puisse cette péréquation ne pas aboutir à une aggravation des charges déjà trop lourdes qui pèsent sur la propriété foncière! C'est le seul effet qu'en attendent les économistes des diverses écoles démocratiques; mais il est difficile de se rendre compte des motifs qu'il pourrait y avoir de les satisfaire sur ce point, ne fût-ce qu'incomplètement.

C'est vendredi soir que M. Gambetta, devant 3,000 — aucuns disent 5,000 — électeurs de Belleville, a prononcé le discours qui devait justifier son attitude politique. Sur la façon dont il a été accueilli, les récits des journaux ne concordent pas.

Au témoignage des uns, jamais l'opportunisme n'aurait remporté de plus beau triomphe. Selon d'autres, l'éloquence tribunitienne de l'ex-dictateur n'aurait pu persuader tout l'auditoire, dont une forte minorité se serait, par ces cris de : *Vive l'annulation!* prononcée contre le système de M. Gambetta.

La Tribune accuse, en outre, les organisateurs d'avoir systématiquement écarté les intransigeants, si bien que le rédacteur de ce journal se serait vu brutalement refuser l'entrée de la réunion.

De plus, il paraît que le président de la réunion, M. Métivier, un ami de M. Gambetta, aurait profité d'un incident tumultueux pour lever la séance, juste au moment où elle prenait de l'intérêt, puisqu'on commençait à interroger « le puissant orateur. »

De cet ensemble d'observations, on est en droit de conclure que, tout au moins, la justification de M. Gambetta n'est pas complète aux yeux des « purs. » Sans doute, il s'est donné le caprice d'exécuter un interlocuteur déplaisant, le citoyen Buffenoir, devenu son ennemi pour n'avoir pu se faire agréer comme son *famulus*. Mais le citoyen Buffenoir aura sa revanche, car il a provoqué une déclaration que les feuilles communardes ne sauraient pardonner à M. Gambetta.

Celui-ci, en effet, n'a-t-il pas protesté quand on a dit que la Commune était une explosion « légitime? » Par prudence, M. Gambetta ne veut pas qu'on l'accuse d'aller jusque-là. C'en est assez pour qu'il perde bientôt la faveur de la démagogie.

Conquerra-t-il, par compensation, celle des conservateurs? Evidemment, son jeu comporte cette oscillation, qui fut aussi le grand moyen dont usa M. Thiers; mais le temps est passé des illusions que pouvaient produire de telles habiletés.

Aussi bien, sans avoir sous les yeux le texte du discours du 27, le résumé que certains journaux en donnent suffit à montrer

que ses attaques au cléricisme atteignent, si elles ne dépassent, les violences journalières de la presse la plus éhontée.

Les républicains dits modérés n'ont donc eux non plus, aucune confiance à prendre dans la prétendue sagesse de l'ex-dictateur. L'acrobatisme peut avoir du succès dans les foires; mais, à quelque misérable dans les entreprises révolutionnaires aient réduit la France, nous n'admettons pas que son gouvernement retombe aux mains de l'homme que ses facultés spéciales désignent mieux pour diriger un cirque.

Auguste Rognon.

Les préfets et les sous-préfets peuvent dormir tranquilles; le *Mémorial* vient d'annoncer qu'il n'y aura pas de nouveaux nominations préfectorales avant le 1^{er} janvier prochain.

Plusieurs journaux de Paris ont reproduit l'annonce suivante du ministère de l'intérieur :

« Un journal a annoncé que des prières publiques auraient lieu à l'occasion de la rentrée des Chambres. Cette nouvelle n'est pas exacte. La loi constitutionnelle n'est crit de prières publiques, que pour l'ouverture des sessions ordinaires. »

Il résulte des termes de cette note, dit l'*Union*, que les ministres ont interprété la lettre des lois constitutionnelles dans son sens le plus étroit. Déjà plusieurs évêques se sont prononcés et ont ordonné des prières. Rien n'empêche que leur volonté soit faite; on ne saurait trop appeler les ministres du Saint-Esprit, sur une Assemblée qui en a tant besoin.

Etranger.

Le désordre politique suit naturellement le désordre militaire; c'est l'usage. Aussi une crise ministérielle vient d'éclater à Belgrade: le ministre de la guerre a donné sa démission à cause de son dissentiment avec le général Tcherniaeff, et on annonce encore le changement du chef d'état-major de l'armée de la Morava.

Si la Serbie était libre de manifester ses vœux, la paix serait facile; on ne peut nier que le peuple soit las et découragé d'une lutte inutile où périssent les meilleurs de ses enfants. Toutes les dépêches et correspondances constatent cet état de l'opinion aussi bien à Belgrade que dans les campagnes. L'armée du reste est prise du même sentiment, car elle s'est mal battue dans les derniers engagements.

Mais la Serbie ne s'appartient plus; elle est gouvernée par une influence étrangère, qui a fait de ses milices une armée cosmopolite, de son territoire le champ de bataille de ses ambitions. Tcherniaeff, malgré ses échecs successifs, reste toujours le véritable dictateur, parce qu'il est l'homme des comités panslavistes.

Cette situation, qui est fort grave, n'empêche pas les espérances de paix de renaitre. — Pourquoi? Il serait difficile de l'expliquer. — Les optimistes eux-mêmes ne peuvent donner aucune raison de leur espoir: la Bourse remonte, sans qu'il y ait des motifs de se rassurer. On a gagné quelques jours; c'est tout ce qu'il faut, paraît-il, pour calmer les inquiétudes. Nous n'expliquons rien, — nous constatons un fait.

On assure à Rome qu'un traité relatif à la question d'Orient a été signé le 3 octobre à Turin, entre M. Depretis pour Victor-Emmanuel et un envoyé de M. de Bismark. La Russie ne paraît pas encore dans ce traité.

L'aide de camp de Victor-Emmanuel, général Medici, est arrivé à Rome avec une lettre pour M. Depretis, lequel a réuni ses collègues en conseil, puis est parti pour Turin.

Nouvelles militaires.

LA CLASSE DE 1874.

Les militaires de la classe 1874 qui ne sont pas encore envoyés dans la réserve de l'armée

Le 10 novembre prochain ont été appelés à l'activité le 31 décembre 1873. Ils n'auront donc passé sous les drapeaux que trois ans et dix mois dans toutes les armes.

La classe 1871 est la dernière qui ait été admise à bénéficier du remplacement, dans les conditions où il fonctionnait depuis 1868.

Cette classe comprenait 314,584 inscrits, dont 105,600 seulement furent appelés sous les drapeaux, soit 33 0/0 environ. Les 405,000 incorporés ont été répartis ainsi qu'il suit :

Armée de mer :	3,300 hommes.
Armée de terre :	
Infanterie,	65,640 —
Cavalerie,	13,840 —
Artillerie,	16,870 —
Génie,	2,200 —
Administration,	3,280 —

De toutes les classes composant aujourd'hui la réserve de l'armée active, celle de 1871 se trouve dans les conditions les plus défavorables, parce que sa deuxième portion n'a point servi du tout.

Les hommes de cette classe auront à faire leurs deux périodes d'instruction comme réservistes en 1878 et en 1880. A cette dernière date, 1880, la réserve ne contiendra plus un seul homme qui n'ait passé au drapeau.

Par circulaire en date du 27 octobre 1876, les militaires de la classe 1871 qui sont liés au service, en vertu d'un engagement volontaire contracté entre l'époque du tirage au sort de cette classe et celle des opérations du conseil de révision, et qui ne sont, par conséquent, libérables que postérieurement au 30 juin 1877, seront renvoyés dans leurs foyers le 10 novembre prochain, comme les autres militaires de la même classe, à moins qu'ils ne demandent à rester au service jusqu'à la fin de leur engagement.

Par circulaire en date du 4 octobre, les engagés conditionnels de l'appel 1876, actuellement sous les drapeaux, doivent être envoyés dans la disponibilité le 4 novembre prochain, s'ils ont satisfait aux conditions prescrites par l'article 56 de la loi du 27 juillet 1872. D'autre part, même mesure devra être appliquée aux engagés conditionnels de l'appel précédent qui sont restés volontairement une seconde année sous les drapeaux, ainsi qu'à ceux qui, ayant été maintenus au service pour insuffisance d'instruction ou fautes contre la discipline, auront satisfait aux examens ou se seront montrés dignes de la bienveillance de leurs chefs en faisant preuve d'une bonne conduite soutenue.

Afin d'alléger les charges du cheval et de permettre un choix moins limité pour l'infanterie, le maximum de taille dans la cavalerie de ligne et légère a été abaissé de deux centimètres.

Nous croyons savoir que le 4^e bataillon des régiments composant le 9^e corps d'armée vont être dirigés sur Paris dans la seconde quinzaine de novembre. Ces troupes sont, paraît-il, destinées à aider au transport et à l'aménagement du matériel des nouveaux forts, qu'elles occuperont aussitôt qu'ils seront terminés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Hier, à 10 heures du matin, l'état-major et le corps d'officiers de l'École de cavalerie étaient réunis à l'église de Nantilly, où avaient lieu les obsèques de M. René Merlin d'Estreux de Maingoval, sous-lieutenant au 4^e dragons.

Officier du plus brillant avenir, M. de Maingoval faisait partie de la division d'élèves de Saint-Cyr arrivés à Saumur il y a un an pour suivre les cours de l'École de cavalerie. Sportman distingué, il devait prendre part aux dernières courses de notre ville, mais, vers les premiers jours du mois de juillet, sa santé, altérée par les fatigues du service, l'obligea à entrer à l'hôpital militaire.

La maladie s'aggravant, la famille de M. de Maingoval se rendit à Saumur et le fit transporter à la maison des Dames de Sainte-Anne de Nantilly, afin de pouvoir

s'établir à son chevet. C'est là que, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il a succombé vendredi dernier, après une longue agonie. Il n'était âgé que de 23 ans.

A l'issue de la cérémonie à Nantilly, le corps du jeune officier a été conduit à la gare d'Orléans, pour être transporté à Paris, dans les caveaux de l'église Saint-Augustin, et de là être ensuite inhumé à Gaignes, arrondissement de Senlis (Oise), où sa famille possède une terre.

Par décision spéciale, le dénombrement de la population commencera dans toutes les communes de France le 1^{er} novembre 1876.

Remonte d'Angers. — Le Comité d'achat du dépôt d'Angers suivra l'itinéraire ci-après dans notre contrée :

Longué, le lundi 20 novembre, à dix heures et demie. — Saumur, le mardi 21 novembre, à onze heures. — Doué, le mercredi 22 novembre, à onze heures. — Vihiers, le jeudi 23 novembre, à neuf heures.

Fourneau économique. — Le fourneau, établi par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, sera ouvert à Saumur, montée du Fort n° 11, le lundi 6 novembre 1876.

Angers. — L'Université d'Angers vient de s'attacher un homme dont la science, le caractère et le talent sont également appréciés par tous ses anciens élèves.

M. Talbert, docteur en lettres, professeur de rhétorique au lycée militaire de La Flèche, a accepté l'une des chaires de littérature de la Faculté catholique d'Angers, dont l'ouverture est annoncée pour le mois dans lequel nous entrons.

Le lycée dépendant uniquement du ministère de la guerre, on espère qu'un arrangement permettra aux établissements militaires de La Flèche de conserver néanmoins le savant et le consciencieux professeur de la Faculté d'Angers.

Nous lisons dans l'Agence Havas la note suivante :

« M. le ministre de l'instruction publique a reçu la déclaration officielle d'ouverture de la Faculté catholique des lettres d'Angers. Les administrateurs sont les mêmes que ceux de la Faculté de droit. Cinq des cours déclarés seront professés par des docteurs en lettres. »

Si l'on en croit le Travailleur, l'ordre.... matériel ne règne pas aux représentations du Cirque-Théâtre d'Angers.

« Il est impossible, dit-il, de décrire le tapage, les cris, les vociférations, le tapage en un mot qui emplit cette immense salle pendant les entr'actes, tumulte qui ne cesse même pas complètement au lever du rideau et qui fait perdre toujours les premières scènes. La police semble insuffisante à maintenir l'ordre. »

« Autrefois, cela ne se passait pas ainsi ; on s'y tenait mieux ; on n'y voyait pas surtout des hommes ivres comme nous en voyons maintenant. »

« D'où vient le mal ? D'un très-petit nombre de tapageurs qu'il serait bon de mettre à la raison. Si la police ne suffit pas, il faut que les citoyens paisibles prennent le parti de mettre eux-mêmes l'ordre dans la salle. »

« Il y a d'excellents acteurs au Cirque, on voudrait jour de leur talent, mais la population tranquille d'Angers ne le pourra bientôt plus si cela continue. »

Nous donnons acte au Travailleur, sans autre commentaire.

Tours. — On lit dans l'Indépendant :

« La municipalité semble oublier les tramways, dont l'établissement est si vivement désiré par la population ouvrière. Depuis plusieurs mois déjà, le traité passé avec la C^{ie} de La Hault a été approuvé par le gouvernement. »

que les chefs de la municipalité ne s'occupaient point tant de politique ! »

Nantes. — On lit dans la Correspondance universelle :

« Le Bon Republicain, de Nantes, qui tourne à l'intransigeance, vient de publier un article fort agressif contre les officiers de la garnison de Nancy. L'article a été signalé le même jour au garde des sceaux, au ministre de la guerre et au ministre de l'intérieur. »

Le Mans. — Le conseil municipal du Mans avait voté 200,000 fr. pour l'établissement d'une manufacture de tabacs.

L'Etat refuse cette somme et ne veut se charger ni de l'achat des terrains, ni de la construction des bâtiments, ni de toute autre éventualité.

Le conseil municipal du Mans, dans sa séance du 23 octobre, a maintenu néanmoins son vote par 15 voix contre 8.

La société hippique française vient de publier le programme de ses concours pour 1877. Il sera décerné dans ces solennités 939 prix montant ensemble à 243,655 f. 50. Les concours auront lieu à Bordeaux, du 3 au 11 février ; à Nantes, du 3 au 11 mars ; à Paris, du 30 mars au 16 avril ; à Lyon, du 12 au 30 juin ; à Nancy, du 14 au 22 juillet ; et à Lille, du 14 au 22 août.

LA VENTE DU PAIN.

La Gazette commerciale publie une lettre intéressante, adressée aux boulangers de Gisors. L'auteur, M. Dumont-Carpentier, établit par des arguments péremptoires que la vente du pain devrait être affranchie d'une réglementation inefficace et surannée :

« Monsieur, quelques boulangers de mes amis, aussi soucieux de leur honneur que de gros commerçants ou des personnages considérables, ont été vivement impressionnés par les jugements qui ont frappé certains de leurs confrères. »

« Il n'est pas possible, disent-ils, que les pains soient réglés à un poids uniforme en sortant du four, car la cuisson n'y est pas égale, selon qu'ils sont placés au fond ou à la bouche ; dans le premier cas, ils pèsent moins ; dans le second, ils sont plus lourds, mais ils retiennent plus d'eau et sont moins cuits. »

« La dessication n'est pas non plus la même, qu'ils soient restés au four plus ou moins longtemps, qu'ils aient été exposés à la vente au dehors ou à l'intérieur de la boutique, suivant que le temps est sec ou humide. »

« Ce n'est pas comme les pièces de monnaie qui, en sortant de la fabrique, pèsent le même poids, pièce par pièce, à quelques milligrammes près, et la conservent : le métal n'est pas hygrométrique, tandis que le pain, c'est autre chose, et on pourra nous mettre en contravention tant qu'on voudra. »

« Ces questions toujours résolues et toujours nouvelles reviennent trop souvent pour que les intéressés ne doivent pas les étudier. »

« Il n'est pas de centre plus important que Paris, la boulangerie y est libre de vendre sa marchandise quand et comme bon lui semble, pourvu qu'elle ne fasse rien de contraire à la salubrité et à la fidélité du débit du pain mis en vente. Elle peut le vendre au poids ou au volume et selon la forme qui plaît le plus au public ; en cela elle se soumet toujours aux désirs, je dirai même aux caprices de chaque consommateur ; et pour les pains à détailler de deux kilogrammes, qui se vendent au poids, les boulangers donnent sur la balance la quantité demandée. »

« Les règlements de toutes sortes dont on l'avait accablée ont abouti à ce qu'on a nommé la liberté de la boulangerie, qui n'était autre chose que l'application à cette profession du droit commun dont jouissaient toutes les autres. »

« Il est fâcheux que, dans certains endroits, on ne croie pas le public apte à marchander son pain, comme il le fait à Paris, aussi bien que pour toutes espèces de marchandises. »

« Les personnes de province sont-elles moins intelligentes pour la défense de leurs intérêts que les Parisiens, et ont-elles besoin d'être mises encore en tutelle ? »

« C'est à Paris qu'on trouve le meilleur pain, la boulangerie y est libre. — C'est dans les pays où fleurit encore la taxe qu'il est le plus mauvais, chacun peut s'en rendre compte. »

.....
» DUMONT-CARPENTIER. »

A Angers, la même thèse est soutenue avec vigueur par M. Héraud, dans un Mémoire très-complet qu'il a lu à la Société industrielle et qui a été ensuite distribué aux membres de la municipalité et du Conseil municipal, pour obtenir l'abrogation de l'arrêté qui réglemente la vente du pain au poids suivant la forme.

Dernières Nouvelles.

Constantinople, 30 octobre.
Dans l'entrevue que le général Ignatieff a eue avec le sultan, il a insisté sur un armistice de six semaines, éventuellement renouvelable et s'étendant non-seulement à la Serbie, mais au Monténégro et aux provinces soulevées.

On assure que le gouvernement impérial ottoman a présenté à l'ambassadeur quelques objections portant moins sur la durée de l'armistice que sur la rédaction même de l'acte d'armistice.

Le général Ignatieff a référé à son gouvernement.

Constantinople, 30 octobre, soir.
A la suite de l'audience privée de samedi, le général Ignatieff a eu hier une entrevue avec le grand vizir. Il y a eu ensuite réunion des six ambassadeurs.

Le conseil des ministres doit se réunir aujourd'hui.
Les impressions sont pacifiques.

Berlin, 30 octobre.
Voici un résumé du discours impérial prononcé à l'ouverture du Reichstag :

« Il dit que les relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères répondent, malgré les difficultés du moment, au caractère pacifique de la politique suivie par le gouvernement. Les efforts de l'empereur sont invariablement tournés vers la paix. »

« Les relations sont bonnes avec toutes les puissances, notamment avec l'Autriche et la Russie. Si la paix était menacée entre les puissances, l'Allemagne offrirait sa médiation pacifique pour la maintenir. »

« L'Allemagne peut être sûre que le sang de ses enfants sera engagé uniquement pour la protection de son honneur et de ses intérêts propres. »

Pour les articles non signés : P. GODER.

Chronique Financière.

Bourse du 30 octobre 1876.
Les recettes générales achètent 87,500 de 5 0/0 et 17,000 de 3 0/0. Les marchés allemands envoient des cours en réaction. Les consolidés anglais sont en hausse de 3/16 à la première cote à 95 7/8 et perdent 1/16 à la seconde à 95 13/16. Notre marché a été lourd ; demain bourse de réponse des primes : beaucoup de spéculateurs liquident leurs positions. Le 5 0/0 débute à 105.52 1/2 et clôture à 105.20. Le 3 0/0 à 69.38 et finit à 69.70. Nos principaux établissements de crédit et les grandes lignes de chemin de fer donnent lieu à peu de transactions. On cote les cours de samedi. — Les valeurs d'arbitrages sont faibles sur les cours du marché anglais. Le 5 0/0 turc tombe de 41.50 à 41.35, l'Egyptienne 75 de 208.75 à 203.12. L'Extérieure se négocie de 15 à 15 1/16. — ERIC.

Theâtre de Saumur.

Dimanche 5 octobre 1876,
UNE SEULE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE.
ROME VAINCUE
Tragédie en cinq actes, de M. Alexandre Parodi.
Grand succès du Théâtre-Français.

M^{lle} Jane ESSLER, de l'Odéon, jouera le rôle de Posthuma.
M. Charles MASSET, de l'Odéon, jouera le rôle de Lentulus.

Une nouvelle édition de l'ouvrage de Saint-Marc Girardin : La Fontaine et les Fabulistes, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. Cette remarquable étude sur la fable dans tous les temps et dans tous les pays est écrite avec une bonhomie des plus fines et des plus charmantes. On pourrait dire que c'est du La Fontaine en prose.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

VENTE

Pour cause de cessation d'affaires, DE MARCHANDISES

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE ET ORFÈVRES

M. PICHÉRIE-BOUCHÉ, ne pouvant trouver de successeur, en raison de la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, s'est déterminé à les écarter à un très-grand rabais.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en com-

battant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellaart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Warzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Compère, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, En boîtes de 4, 7 et 60

francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris. (31)

Marché de Saumur du 28 octobre.

Froment (l'h.) 77	80	Huile chenev.	50
2 ^e qualité 74	19 20	Huile de lin.	50
Seigle	12 75	Graine trèfle	50 90
Orge	13 50	— luzerne	50 90
Avoinch. bar.	11 50	Foin (dr. c.)	780 95
Fèves	75	— Luzerne	780 90
Pois blancs.	80	Paille	780 70
— rouges.	80	Amandes	50
Graine de lin.	70	Chre jaune.	50 250
Farine, culas.	157	Chanvres 1 ^{er}	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevis	50	16	2 ^e
Huile denois.	50	75	3 ^e

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{er} qualité	à	80
Id.	2 ^e id.	à	50
Ordin., envir. de Saumur 1875.	1 ^{er} id.	à	45
Id.	1875, 2 ^e id.	à	35
Saint-Léger et environs 1875.	1 ^{er} id.	à	45
Id.	2 ^e id.	à	40
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 ^{er} id.	à	35
Id.	2 ^e id.	à	30
La Vienne, 1874.	2 ^e id.	à	30

BOUVES (2 hect. 30).

Souris et environs, 1875	1 ^{er} qualité	à	90
Champigny, 1875	Id.	à	80
Id. 1875.	2 ^e qualité	à	70
Id.	3 ^e id.	à	60
Varrains, 1875	1 ^{er} id.	à	80
Varrains, 1875.	2 ^e id.	à	70
Bourguell, 1875.	Id.	à	60
Id., 1875.	1 ^{er} qualité	à	90
Id.	2 ^e id.	à	80
Restigné	Id.	à	70
Chilou, 1875.	1 ^{er} id.	à	80
Id.	2 ^e id.	à	70
Id. 1875	3 ^e id.	à	60
Id.	4 ^e id.	à	50
Id.	5 ^e id.	à	40

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 16 octobre 1876.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 30 —		4 — 30 —	
1 — 30 —		9 — 30 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 30 —	
12 — 30 —		7 — 39 —	
6 — 20 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 OCTOBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	99 75		05	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	643 50	2 50	
4 1/2 % jouiss. septembre.	98 75			Crédit Mobilier.	156 25	6 25		Crédit Mobilier esp. j. juillet.	513 50		
5 % jouiss. novembre.	105 27		12	Crédit foncier d'Autriche.	475	5		Société autrichienne j. janv.	536 25		8 75
Obligations du Trésor, 4 payés.	485			Charentes, 400 fr. p. j. août.	397 50		1 25	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	490			Est, jouissance nov.	630			Orléans.	327		
— 1865, 4 %	501			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1015		2 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	327 50		
— 1869, 3 %	370			Midi, jouissance juillet.	769 50		2 50	Est.	396		
— 1871, 3 %	361			Nord, jouissance juillet.	1960			Nord.	329		
— 1875, 4 %	484			Orléans, jouissance octobre.	1037 50		2 50	Ouest.	326		
Banque de France, j. juillet.	3705	15		Ouest, jouissance juillet, 65.	650		7 50	Midi.	324 50		
Comptoir d'escompte, j. août.	697 50	7 50		Vendée, 250 fr. p. j. juillet.				Deux-Charentes.	302 50		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juillet.	367 50	5		Compagnie parisienne du Gaz.	1303			Vendée.	261 23		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	330			Société Immobilière, j. janv.	16		1 50	Canal de Suez.	515		
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	725		3 75	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	290		2 50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

(Service d'été, 1^{er} mai 1876).

Départs de Saumur vers ANGERS.		Départs de Saumur vers TOURS.	
3 heures 5 minutes du matin, express-poste (arrêt à Angers) omnibus-mixte.		3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
9 — 45 —		9 — 41 —	
1 — 37 —		12 — 38 —	
4 — 10 —		4 — 44 —	
7 — 17 —		10 — 28 —	
10 — 37 —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h. 18.

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE PASQUIER.
Les créanciers de la faillite du sieur Pasquier, Louis, boulanger à Montreuil-Bellay, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 8 novembre 1876, à midi.
Le greffier, L. BONNEAU (365)

Etude de M^e VERNEAU, notaire à Vernouil-le-Fourrier.
A VENDRE
A L'ADJUDICATION,
Par le ministère dudit M^e VERNEAU, en la salle de la justice de paix (mairie de Longué),
Le dimanche 19 novembre prochain (1876), à midi.

LES IMMEUBLES
Ci-après, tous situés ville et commune de Longué.
1^{er} LOT.
Jolie maison d'habitation, entre cour et jardin, avec remises, écuries et autres servitudes, joignant d'un côté la rue, en face la place de la nouvelle église, d'autre côté la rivière du Lathan.

2^e LOT.
Une parcelle de terre, pré et jardin; dans le jardin, un excellent bassin; joignant la rivière du Lathan au midi, contenant 24 ares 29 centiares.

3^e LOT.
Un pré, dit le Pré-des-Pommiers, contenant 48 ares 58 centiares.

4^e LOT.
L'ancienne usine à féculerie, aujourd'hui minoterie de Tenais, pourvue d'une roue hydraulique, trois paires de meules, machine à vapeur, presse hydraulique et tout le matériel de l'ancienne féculerie, pressoir mécanique, pièce d'eau, jardin, pré et turcie.

5^e LOT.
Une portion de turcie, longeant le Lathan, depuis le pont de Tenais jusqu'au pont de la Planche-Marteau.

6^e LOT.
Maison et dépendances, cour et jar-

din, au vieux bourg de Longué, contenant 7 ares.

7^e LOT.
Closerie de Mi-Voie ou de la Caille-rie, route de Saint-Martin, exploitée par les époux Delaporte, contenant 5 hectares 7 ares.

8^e LOT.
Pré, dans la prairie des Merveilles, contenant 46 ares.

S'adresser, pour tous renseignements :
A M^e VERNEAU, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;
A M. CASTILLE, propriétaire à Vivy;
A M^e SENIL, notaire à Longué.
On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication. (550)

Etude de M^e ROBIŒAU, notaire à Saumur.

A VENDRE
En totalité ou en détail,
LA JOLIE PROPRIÉTÉ DE LA BERGÈRE
Commune de Bagneux,
Comprenant :
Maison d'habitation et d'exploitation, caves, pressoir, jardins et vignes; le tout contenant environ 3 hectares.

Toutes facilités de paiement.
S'adresser à M^e ROBIŒAU, notaire à Saumur. (473)

A VENDRE
PRÉSENTMENT,
UN PRÉ
D'une contenance de cinq hectares environ, situé commune de Longué, près du vieux bourg.
S'adresser à M. BELLANGER, Félix, propriétaire, rue Basse, à Longué.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON AVEC PETIT JARDIN
Grand'Rue, 75.
S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (502)

A VENDRE
455 PIEDS D'ARBRES
ESSENCE DE CHÊNE
Plantés sur une pièce de terre dépendant de la Roche-aux-Moines, commune de Neuillé.
S'adresser au fermier. (480)

A LOUER
Pour la Toussaint 1876,
UN JARDIN
Situé au Gros-Caillois, commune de Saint-Lambert.
Ce jardin, bien affrui et planté de rangées de vigne, contient 38 ares 50 centiares.
Belle luzerne.
S'adresser à M. CHEVALLIER-MILSONNEAU, 62, rue de la Croix-Verte.

A LOUER
En totalité ou par parties,
VASTES CAVES
PROPRES AU COMMERCE DES VINS
Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.
S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
SUCCESSION,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.
Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.
Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.
Prix très-modérés.
Dépôt de toutes les spécialités médicales.
Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

SERVICE D'OMNIBUS
Pour les gares d'Orléans et de la Vendée, et les environs de Saumur.
RAYNAUT
ENTREPRENEUR
Rue du Portail-Louis, 42.
On peut également se faire inscrire HOTEL D'ANJOU.
Prix, pour les gares, avec 30 kil. de bagages, 50 c. pour service de jour et de nuit.
Prix débattus pour l'extérieur.

CRÉDIT GÉNÉRAL
POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est dirigé en vingt mois. Les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.
ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missaie Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida; édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Mallet-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sawagoot, 43 vol. cartonnés. 390 fr.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs, 13 vol. in-8°. 65 fr.

OUVRAGES DE M. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENIS, LAMOT, LEBLANC, ETC.

BALZAC. Œuvres complètes, nouvelles et définitives, publiées par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°. 190 fr.
CHATEAUBRIAND. Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8° jésus.
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida, 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
MICHAUD. Biographie, 45 volumes. 360 fr.
MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 448 fr.
LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes. 52 fr. 50.
LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré. 400 fr.
SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 45.
BANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8°. 144 fr.
LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 102 fr.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

M. ROMBAUT, maître de verreries en bouteilles à Anzin-lez-Valenciennes (Nord), demande un représentant sur la place de Saumur. Il accepterait de préférence une personne qui aurait représenté une verrerie du Nord. (566)